

Le Mois de Saint Joseph *Avec la Bienheureuse Anne-Catherine Emmerich*

Cinquième jour *Avant l'Annonciation*

Quand les noces furent finies, Antre revint à Nazareth, et Marie partit aussi en compagnie de plusieurs vierges qui avaient quitté le Temple en même temps qu'elle, et lui firent la conduite. Le premier endroit où l'on s'arrêta pour passer la nuit fut encore l'école des Lévites de Bethoron. Marie fit le voyage à pied. Joseph, après les noces, était allé à Bethléem pour régler quelques affaires de famille. Ce ne fut que plus tard qu'il se rendit à Nazareth.

Pour Anne, son second mari, la sainte Vierge, et quelques-unes de ses compagnes, ils revinrent en Galilée dans la propriété de sainte Anne, qui était à peu près à une lieue de Nazareth. Sainte Anne arrangea pour la sainte famille la petite maison de Nazareth, qui lui appartenait aussi, et la sainte Vierge resta auprès d'elle pendant l'absence de saint Joseph.

Il y eut alors dans la maison de sainte Anne une fête à laquelle assistèrent son second mari, six hôtes, sans compter les habitués de la maison et quelques enfants rassemblés avec Joseph et Marie, autour d'une table sur laquelle étaient des verres.

La sainte Vierge avait un manteau bariolé, avec des fleurs rouges, bleues et blanches, comme on en voit sur d'anciennes chasubles. Elle portait un voile transparent et par-dessus un autre voile noir. Cette fête paraissait se rattacher aux fêtes du mariage.

Après cette fête, Marie et Joseph partirent pour Nazareth, où ils allaient habiter maintenant, et où sainte Anne ne tarda pas à les suivre. Elle leur porta, en y allant, différents objets, et traversa pour y arriver une plaine et un petit bois qui se trouvent devant une hauteur. La maison de saint Joseph n'était pas loin de la porte de la ville; elle n'était pas aussi grande que la maison de sainte Anne. Un puits quadrangulaire, auquel on descendait par quelques marches, était dans le voisinage, et il y avait devant la maison une petite cour carrée. A son arrivée, Anne remit à la sainte Vierge ce qu'elle avait apporté avec elle ; mais quand elle repartit, Marie pleura beaucoup et accompagna quelque temps sa mère, qui revenait chez elle. Cependant saint Joseph se tenait sur le devant de la maison, dans un endroit retiré.

Il y eut aussi, après la naissance du Sauveur, dans la grotte de Bethléem, une fête commémorative du mariage de la sainte Vierge et de saint Joseph, que nous allons rapporter tout de suite ici. Joseph commença par faire avec deux vieux bergers divers arrangements dans la grotte de la Crèche. Ensuite les bergers y apportèrent des guirlandes de feuilles et de fleurs, pour faire les préparatifs de cette fête touchante. Eliud, le second mari d'Anne, y assista ainsi que la servante de celle-ci. Ils avaient amené deux ânes. Vraisemblablement, ils étaient allés jusqu'à une certaine distance à la rencontre des domestiques d'Anne, qui venaient de Nazareth avec ces bêtes de somme, avaient renvoyé ceux-ci à Nazareth avec leurs paquets, et conduit eux-mêmes les animaux à Bethléem.

Joseph avait profité de l'absence de la sainte Vierge, qui était alors dans la grotte de Maraha, pour orner, avec l'aide des bergers, la grotte de la Crèche, où il voulait célébrer la fête commémorative de son mariage. Quand tout fut préparé, il alla prendre la sainte Vierge avec l'Enfant Jésus et sainte Anne, et les conduisit dans la grotte de la Crèche, où étaient déjà rassemblés Eliud, la servante et les deux vieux bergers. Tous témoignèrent la joie la plus touchante, lorsque la sainte Vierge apporta l'Enfant-Jésus dans la grotte de la Crèche. La voûte et les parois de la grotte étaient ornées de guirlandes de fleurs. Dans le milieu était préparée une table pour le repas. Quelques belles couvertures laissées par les rois mages étaient étendues sur le sol, sur les parois et sur la table. Sur celle-ci était dressée une pyramide de feuillage qui s'élevait jusqu'à l'ouverture pratiquée dans la voûte. A l'extrémité, se tenait sur une branche une colombe qui était, sans doute, artificielle. Et toute la grotte était remplie d'une lumière éclatante. On avait placé sur un petit siège le berceau de l'Enfant-Jésus, qui s'y tenait assis. Marie et Joseph, ayant des couronnes de fleurs sur la tête, étaient à ses côtés et buvaient dans la même coupe. Outre les parents, les vieux bergers étaient présents. On

chanta des psaumes et des cantiques, et l'on fit joyeusement un petit repas. Et des chœurs d'Ange parurent dans la grotte. Tous étaient émus et pleins de ferveur.

Cette dernière fête étant finie, la sainte Vierge retourna à la grotte de Maraha avec l'Enfant-Jésus et sainte Anne.

Considération *Saint Joseph d'après Pierre d'Ailly*

Le cardinal Pierre d'Ailly, un des hommes les plus considérables de son temps, et que Bossuet a appelé la lumière du Concile de Constance, est le premier qui nous apparaisse, dans la suite des âges, homme ayant traité, à titre spécial, de la gloire et des louanges de saint Joseph. C'est ce qu'il a fait en composant les Leçons de la Fête de saint Joseph pour le Bréviaire des Carmes. Ce n'est donc point dans une occasion particulière et de circonstance, mais bien dans une sorte de monument authentique et durable, qu'il a exposé, avec les sentiments de sa propre dévotion, le témoignage aussi de l'antique Tradition et de la croyance de l'Eglise, à son époque, sur le saint Patriarche. Voici ce qu'il dit :

« Si nous cherchons dans l'Evangile les titres de gloire de saint Joseph, nous en trouverons, avec l'Eglise, notre mère, douze principaux.

Le premier, c'est qu'il était de noble et royale origine, puisqu'il descendait de David.

Le deuxième, qu'il était du même sang que Jésus et Marie, le mariage ne pouvant se contracter chez les Juifs qu'en famille, et Joseph étant conséquemment parent de Marie et de Jésus.

Le troisième, qu'il fut l'Epoux de la Mère de Dieu et de celle qui nous a donné le Verbe fait chair, Dieu avec nous.

Le quatrième, qu'il fut vierge comme elle, puisque, si Marie fut épouse et vierge, ce ne put être qu'en vertu du vœu de virginité qu'elle ne contracta que du consentement de son salut Epoux, qui avait fait lui-même le sien de son côté.

Le cinquième, qu'il fut attaché à la garde et au service de la Mère et de l'Enfant. Ce qui se fit pour que l'enfantement de la Vierge fût caché au démon, pour que Joseph fût le témoin de sa chasteté et la mit elle-même à l'abri du soupçon d'infamie et de la rigueur de la loi qui l'aurait condamnée connue adultère, et enfin pour qu'il nourrit la Mère et l'Enfant, et les entourât de ses soins assidus.

Le sixième, qu'il fut le confident des divers secrets, et particulièrement du mystère de l'Incarnation que l'Ange lui révéla, lorsqu'il lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez point de garder Marie, votre épouse ; car ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint Esprit » ; et du mystère de la Rédemption qui lui fut également révélé par l'Ange, lorsqu'il lui dit : « Elle enfantera un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus, parce que c'est lui qui rachètera le peuple de ses péchés ».

Le septième titre d'honneur que l'Evangile décerne à saint Joseph, c'est qu'il était un homme juste, c'est-à-dire possédant la foi, l'espérance et toutes les autres vertus, selon ce que la sainte Ecriture entend lorsqu'elle emploie le mot de justice dans son sens général. Mais Joseph fut encore juste, parce qu'il fut justifié par la foi, comme Abraham, son père. Abraham a cru à la parole de Dieu, et sa foi lui fut imputée à justice. Joseph a cru que le Messie naîtrait, non de l'homme, mais d'une mère Vierge, par l'opération du Saint Esprit ; et cette foi l'ayant justifié, c'est en toute vérité qu'il fut appelé juste.

Le huitième, c'est qu'il donna le nom à Jésus, nom imposé de Dieu de toute éternité, révélé par l'Ange dans le temps, et désigné solennellement aux hommes par saint Joseph lui-même.

Le neuvième, qu'il fut le principal coopérateur dans les grands mystères de notre foi, dans celui de la naissance du Sauveur, dont il eut toute la sollicitude ; dans celui de la circoncision, où commença la Passion de Jésus pour nous, et la compassion de Joseph pour Jésus ; dans ceux de l'adoration des Mages, de la présentation au Temple, et les autres de sa vie cachée.

Le dixième, qu'il eut la connaissance des oracles des Prophètes, non seulement de l'Ancien, mais du Nouveau Testament, Zacharie, Siméon, et les autres.

Le onzième, qu'il fut favorisé de la visite et du colloque des Anges, et particulièrement lorsque l'Ange vint le tirer de sa doute et de son hésitation au sujet de la sainte Vierge, l'avertir de fuir en Egypte, lui donner l'ordre d'en revenir, après la mort d'Hérode, et lui suggérer de ne point aller demeurer en Judée, mais en Galilée, dans la crainte d'Archélaüs.

Le douzième, qu'il eut pour inférieurs Jésus et Marie : Marie, la Mère de Dieu, la Reine du ciel, la Souveraine des Anges, et Jésus, le Fils de Dieu, le Roi des rois, au nom de qui tout genou fléchit dans le ciel, sur la terre et dans les enfers. De Marie, qui peut en douter ? puisque l'homme est le chef de la femme et que l'épouse est sous la domination de l'époux. Du Fils. Est-ce que l'Evangile ne dit pas qu'il leur était soumis ? A qui soumis ? A Marie et à Joseph. Ô merveilleuse et étonnante nouveauté ! Ô prodigieuse et admirable humilité ! Le maître se soumet au serviteur, et Dieu se met au-dessous de l'homme ».

Pratiques *Neuvaines et Triduum*

Le nombre neuf a cela de particulier avec le nombre trois, que, chez tous les peuples, il a toujours été regardé comme mystique et sacré. N'est-ce point parce qu'il se réfère aux trois personnes de la sainte Trinité, en ce sens qu'il est le nombre trois multiplié par lui-même ? Quoi qu'il en soit, la Neuvaine, ou suite de pieux exercices, tels que bonnes œuvres, messes, stations, prières particulières, observées pendant neuf jours consécutifs, a toujours été pratiquée dans l'Eglise comme l'un des moyens les plus efficaces pour obtenir de Dieu, le plus souvent par l'intercession des Saints, des grâces plus importantes. Voulez-vous donc obtenir quelque faveur particulière de saint Joseph, recourez à la Neuvaine, que vous pratiquerez selon le mode que vous aurez arrêté avec vous-même et avec lui.

Le Triduum est un diminutif de la Neuvaine; il ne dure que trois jours, soit parce qu'on n'a pas le temps ou la dévotion de le faire durer davantage, soit parce qu'en ne lui consacrant que ce temps, l'on veut le passer dans une plus grande ferveur ou des exercices de piété plus sérieux et plus soutenus.

Il y a 300 jours d'indulgence attachés à chacun des neuf jours qui précèdent la Fête de saint Joseph du 19 mars, et celle de son Patronage, le 3^e dimanche après Pâques.

Prière *Tirée du Cardinal Pierre d'Ailly*

Seigneur Jésus, qui, engendré de Dieu dans l'éternité, vous êtes humilié à ce point de prendre, dans le temps, un corps et une âme comme les nôtres, en associant à l'humble vierge Marie, votre mère, saint Joseph, également resplendissant des gloires de la virginité et de l'humilité, soyez à jamais remercié d'avoir ainsi agrandi et exalté votre petit et obscur serviteur, et de l'avoir, par cette union ineffable, merveilleusement enrichi des plus sublimes vertus et des plus insignes honneurs. Ah ! Nous vous en supplions par les exemples, les mérites et les prières de ce saint Patriarche, accordez-nous, avec une grande pureté de corps et d'esprit, la véritable vertu d'humilité, et avec cette véritable et sincère humilité, une réelle augmentation de foi, d'espérance, de charité et de toutes les autres vertus qui nous sont si nécessaires dans les malheureux temps que nous traversons. En sorte que, par les mérites continuels de saint Joseph, nous puissions obtenir et partager avec lui les célestes récompenses que vous nous promettez, ô vous, Seigneur Jésus, qui vivez et réglez avec Dieu le Père, en l'unité, du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles.

Nous vous le demandons, ô Jésus, Fils de Marie, Épouse de Joseph, par la toute-puissante médiation de celui dont vous avez daigné vous faire le Fils, en le faisant votre Père.

Extrait du « Mois de Saint Joseph ou *Vie de Saint Joseph d'après Anne-Catherine Emmerich* » par C.F. Fouet. Saint Dizier, Paris, 1872